DEPARTEMENT DU RHONE

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

COMMUNE DE

LES CHERES

N° INSEE
69055

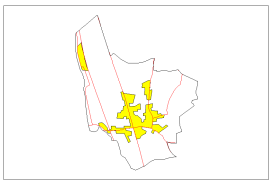

DDT 69

☎ 04.78.62.50.50

Service Planification Aménagement Risques
Unité Fiscalité – ADS – SUP (UFAS)
165 Rue Garibaldi – CS 33862 - 69401 LYON cedex 03

LEGENDE

Symboles	Codes	Intitulé
	A2	*Pose de canalisations souterraines d'irrigation*
	A4	*Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux : exécution des travaux et entretien des ouvrages*
	A5	Canalisations publiques d'eau et d'assainissement
	A9	Zones agricoles protégées
	AC1	Protection des monuments historiques 1: Classés 2: Inscrits Périmètre des abords
	AC2	Protection des sites et monuments naturels : 1: classés 2: inscrits
	AC3	Réserves naturelles régionales
	AC4	Sites patrimoniaux remarquables
	AC4'	Plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine
	Ar3	Magasins à poudre de l'Armée et de la Marine (zones de prohibition et zones d'isolement)
	Ar5	Fortifications, ouvrages militaires
	AS1	Périmètres de protections des eaux potables et minérales
	EL3	Halage et marchepied
	EL5	Visibilité sur les voies publiques
	EL6	Terrains nécessaires aux routes
	EL7	*Alignements (se reporter aux plans d'alignements à grande échelle)*
	EL10	Parcs nationaux
	EL11	Voies express et déviations d'agglomérations

Symboles	Codes	Intitulé
	I1	*Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, hydrocarbures, de produits chimiques*
	I2	Utilisation de l'énergie hydraulique
	I3	*Etablissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques*
	I4	*Etablissement des ouvrages de transport d'électricité*
	I5	Etablissement des canalisations de distribution de gaz
	I6	Exploration et exploitation des mines et carrières
	Int1	Voisinage des cimetières
	JS1	Protection des installations sportives
	PM1	*Risques naturels (enveloppe globale)*
	PM2	Installations classées (enveloppe globale)
	PM3	Risques technologiques (enveloppe globale)
	PM4	Zones de rétention, de mobilité, ou stratégiques pour la gestion de l'eau
	PT1	protection contre les perturbations électro-magnétiques Transmissions radioélectriques
	PT2	protection contre les obstacles
	PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	T1	*Chemins de fer*
	T4	Aéronautiques de balisage
	T5	Aéronautiques de dégagement
	T8	Transmissions radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage

Etabli : JUILLET 2019 | **Modifié :**

A Lyon le 03/07/2019

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :		**CHERES (LES)**
Saisie le :		23/05/2017
Servitude :	**A2**	Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation.
Référence (s) :		Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation instituées en application des articles 152-3 à L152-6 et R.152-16 du code rural et de la pêche maritime.
Service(s) responsable(s) :		SMHAR Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône 234, Rue du Général de Gaulle BP 53 69530 BRIGNAIS Tél : 04.72.31.59.90
Acte(s) institutif(s) :		A.P de DUP du 06/02/1979 - A.P. de SUP 03/04/1979
Caractéristique(s) :		Conduites souterraines et ouvrages accessoires destinés à l'irrigation au profit de l'Association Syndicale Autorisée Irrigation de Chasselay - Les Chères. Cf état parcellaires sur la commune de LES CHERES - largeur de la servitude : 3 m.

A Lyon le 03/07/2019

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :		**CHERES (LES)**
Saisie le :		09/04/1985
Servitude :	**A4**	Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
Référence (s) :		Code de l'environnement : art L211-7 Code rural : art L151-37-1 ; art R152-29 à R152-35
Service(s) responsable(s) :		DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES du RHONE Service Eau et Nature 165 Rue Garibaldi CS 33862 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.63.11.36
Acte(s) institutif(s) :		A.P. n° 247 du 08/07/1966.
Caractéristique(s) :		L'AZERGUES du pont Dep. 30 Lozanne jusqu'à la Saône (sur environ 14 500 m).

A Lyon le 03/07/2019

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :		**CHERES (LES)**
Saisie le :		15/12/1997
Servitude :	**EL7**	Servitudes d'alignement des voies nationales, départementales ou communales.
Référence (s) :		Code de la voirie routière : art L112-1 à L112-8 ; L123-6 et L123-7 ; L131-4 et L131-6 ; L141-3 --- R112-1 à R112-3 ; R123-3, R123-4 ; R131-3 à R131-8 et R141-4 à R141-10.
Service(s) responsable(s) :		MAIRIE Services Techniques Tél :
Acte(s) institutif(s) :		Approuvées par la commission départementale les 23/09/1905 - 03/08/1895 et 26/01/1901 - 17/05/1882 - 25/03/1922 - 28/01/1911 - 27/06/1896 - 30/09/1914, 03/08/1895..
Caractéristique(s) :		Servitudes d'alignement sur les V.C. suivantes : - Rue de la Poste : 6 m de largeur. - Rue de la Grande Charrière : 6 m de largeur. - Rue du Puy Perron : 5 m de largeur (entre la R.N. 6 et la V.C. 401). - V.C. 8 : 6 m de largeur (entre le chemin vicinal ordinaire n° 5 et le chemin rural de "Batailly"). - V.C. 47 : 6 m de largeur (entre la R.N. 6 et la limite communale de Quincieux). - V.C. 202 : 6 m de largeur (de la R.D. 100 à la limite communale de Marcilly d'Azergues). - V.C. 401 : 6 m de largeur (du repère 1 au repère 2 et du repère 2 au repère 3). Elles font l'objet de plans d'ensemble à grande échelle à consulter à la Mairie de LES CHERES.

A Lyon le 03/07/2019

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :		**CHERES (LES)**
Saisie le :		03/08/2017
Servitude :	**I1**	Servitudes d'utilité publique relativent à la maîtrise de l'urbanisation en raison des dangers et des inconvénients présentés par les canalisations de transport de gaz naturel ou assimilié, d'hydrocarbures et de produits chimiques.
Référence (s) :		Code de l'environnement : articles L.555-16, R555-30 et R.555-31, R.555-39, R.555-46 ;
Service(s) responsable(s) :		GRTgaz - DO - PERM Equipe travaux tiers & urbanisme 10 Rue Pierre Sémard CS 50329 69363 LYON CEDEX 07 Tél : 04 78 65 59 59
Acte(s) institutif(s) :		A.P. n°69-2017-04-07-007 du 07/04/2017(RAA n°69-2017-039 du 11/04/2017).
Caractéristique(s) :		Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé pour la commune de Les Chères. Ouvrages traversant la commune : - Alimentation Les Chères DP (DN 80) - Triangle Lyonnais (DN 300) Installations annexes situées sur la commune : - Les Chères DP Pas d'ouvrages ni d'installations annexes situés sur les communes limitrophes dont les zones d'effets atteignent la commune.

A Lyon le 03/07/2019

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :		**CHERES (LES)**
Saisie le :		10/07/1998
Servitude :	**I3**	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.
Référence (s) :		Code de l"environnement : articles L 555-27 à L 555-30 et R 555-30 à R 555-31.
Service(s) responsable(s) :		GRT Gaz - DO - PERM Equipe travaux tiers & urbanisme 10 Rue Pierre Sémard CS 50329 69363 LYON CEDEX 07 Tél : 04.78.65.59.59
Acte(s) institutif(s) :		Arrêté Ministériel de D.U.P. du 26/06/1958 (JO du 02/07/1958).
Caractéristique(s) :		Canalisation de transport de gaz : TRIANGLE LYONNAIS (ARS - AMBERIEUX et AMBERIEUX -BRIGNAIS Logis Neuf) : diamètre 300 mm (Réf SE3021). Elle entraîne une bande de passage de 8 mètres de large (4m de chaque côté de l'axe de la canalisation). NB : commune nouvelle de CHABANIERE (ex-commune de St Maurice s/ Dargoire).

A Lyon le 03/07/2019

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :		**CHERES (LES)**
Saisie le :		21/03/1996
Servitude :	**I4**	Servitudes relatives à l'établissement d'ouvrages de transport et de distribution d'électricité.
Référence (s) :		Code de l'énergie : articles L 323-3 à L 323-9 et article L 323-10.
Service(s) responsable(s) :		DREAL - Auvergne Rhône-Alpes PRICAE Pôle Climat Air Energie Immeuble Lugdunum 5 place Jules Ferry 69006 LYON Tél : 04.726.28.66.57 R.T.E. - DIES Centre Développement et Ingénierie de Lyon Service Concertation Environnement Tiers 1 Rue Crépet 69007LYON Tél : 04.27.86.27.47
Acte(s) institutif(s) :		A.M. de D.U.P. du 14/11/1977 (2x400 Bayet-St Vulbas) - A.P. du 27/06/1978.
Caractéristique(s) :		Ligne 2 x 400 KV CHARPENAY - SAINT VULBAS OUEST 1 et 2 (aérienne).

A Lyon le 03/07/2019

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :		**CHERES (LES)**
Saisie le :		06/09/1986
Servitude :	**I4**	Servitudes relatives à l'établissement d'ouvrages de transport et de distribution d'électricité.
Référence (s) :		Code de l'énergie : articles L 323-3 à L 323-9 et article L 323-10.
Service(s) responsable(s) :		DREAL - Auvergne Rhône-Alpes PRICAE Pôle Climat Air Energie Immeuble Lugdunum 5 place Jules Ferry 69006 LYON Tél : 04.726.28.66.57 R.T.E. - DIES Centre Développement et Ingénierie de Lyon Service Concertation Environnement Tiers 1 Rue Crépet 69007LYON Tél : 04.27.86.27.47
Acte(s) institutif(s) :		.
Caractéristique(s) :		Ligne 63 KV CIVRIEUX - GENAY 1 (aérienne). Tronçon SNCF du pylône 21 au pylône 15. Tronçon commun avec 63 KV CAILLOUX sur FONTAINE - GENAY dans la traversée de Quincieux (DUP du 17/12/1981) du pylone n°6 au pylone n°9.

A Lyon le 03/07/2019

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :		**CHERES (LES)**
Saisie le :		25/02/2009
Servitude :	**PM1**	Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles et des plans de prévention des risques miniers.
Référence (s) :		Plan de prévention des risques naturels prévisibles établi en application du code de l'Environnement : articles L562-1 à L562-9 ; R562-1 à R562-10, R562-12. Plan de prévention des risques miniers établi en application du nouveau code minier Art L174-5.
Service(s) responsable(s) :		DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHONE Service Planification Aménagement Risques Unité Prévention des Risques 165 Rue Garibaldi CS 33862 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.50.50
Acte(s) institutif(s) :		A.P. n°2008-5558 du 31/12/2008 (RAA de 02/2009).
Caractéristique(s) :		Plan de prévention des risques naturels inondation (PPRNi) de la vallée de l'AZERGUES. Ce plan de prévention des risques comprend les éléments suivants : - Arrêté préfectoral - Rapport de présentation - Règlement - Atlas des documents graphiques explicatifs (16 cartes des aléas et 16 cartes des enjeux) - Zonage règlementaire (28 plans communaux au 1/5000). - Annexes pour information : bilan concertation et bilan final. Pour connaître les prescriptions spécifiques à chaque secteur, se reporter au document officiel, principalement le règlement et les cartes de zonages. NB : commune nouvelle du VAL d'OINGT (ex-communes de Le Bois d'Oingt et de St Laurent d'Oingt).

A Lyon le 03/07/2019

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de :		**CHERES (LES)**
Saisie le :		07/05/1997
Servitude :	**T1**	Servitudes relatives aux chemins de fer.
Référence (s) :		Zones auxquelles s'appliquent les servitudes instituées initialement par la loi du 15/07/1845 sur la police des chemins de fer (loi supprimée par l'ordonnance du 28/10/2010) traduite dans le Code des Transports - deuxième partie : transport ferroviaire ou guidé (art L 2000-1 à L2351-1). Code de la voirie routière : art L114-6 (application des article L114-1 à L114-5). Notice SNCF explicative de la servitude T1.
Service(s) responsable(s) :		S.N.C.F.Immobilier DIrection Immobilière Territoriale Sud Est Campus INCITY 116 Cours Lafayette 69003 LYON Tél : 06.13.17.70.76
Acte(s) institutif(s) :		Décrets des 7 avril 1855, 19 juin 1857 et 17 septembre 1862.
Caractéristique(s) :		Ligne SNCF (783 000) LE COTEAU à SAINT GERMAIN AU MONT D'OR.